

Des films pour changer le regard sur la vieillesse



© Pauline Deutsch

Le vieillissement de la population soulève des questions sociales et éthiques importantes. Un projet de médiation scientifique interroge le regard porté sur la vieillesse, afin de prévenir les discriminations liées à l'âge et la maltraitance.

Par Prof. Dr. **Delphine Roulet Schwab**, professeure ordinaire HES, Docteure en psychologie, et **Cécilia Bovet**, médiatrice culturelle et adjointe scientifique, Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, Lausanne

Ce projet national, financé par le Fonds national suisse pour la recherche (FNS Agora), est conduit par des chercheurs spécialisés en gérontologie de l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source (Prof. Dr. Delphine Roulet Schwab et Cécilia Bovet) et de l'Institut d'éthique biomédicale de l'Université de Bâle (PD Dr. Tenzin Wangmo et Dr. Michael Rost).

En partenariat avec La Source et sous la supervision des réalisateurs Stéphane Goël (CH) et Mariana Otero (FR), des courts métrages ont été réalisés par des étudiant·e·s en Bachelor cinéma de l'ECAL (Ecole cantonale d'art de Lausanne). Ces documentaires offrent des perspectives originales et sensibles sur le vieillissement, les relations intergénérationnelles et les risques de maltraitance et d'âgisme. Tous à leur manière, ils rendent compte de la diversité des parcours de vie, des manières de vieillir, des attentes et des espoirs des personnes âgées.



Au-delà

des cimes © Louis Hans Moèvi

Dix-huit projections gratuites sont organisées dans des cinémas de Suisse romande et des régions de Bâle et Zurich entre mars et octobre 2019 [1]. Certaines réunissent un public intergénérationnel composé d'élèves du secondaire II et des résident-e-s d'établissements médico-sociaux. D'autres sont destinées au grand public. Les projections sont suivies d'un débat réunissant l'équipe de projet, les spectateurs-trices et les auteur-e-s des films. Sur la base de l'expérience collective du film, ces rencontres invitent les spectateurs-trices à questionner ensemble leurs représentations et attitudes envers le vieillissement et les personnes âgées. En ouvrant le dialogue sur le rapport de notre société à l'âge, ces échanges contribuent à changer notre regard sur la vieillesse et à suggérer des pistes pour prévenir la maltraitance et l'âgisme. Le manque de connaissances sur le vieillissement et les personnes âgées constitue en effet une des causes principales de l'âgisme et un facteur de risque important de maltraitance.

L'âgisme, une discrimination fréquente

Le concept d'âgisme désigne l'ensemble des préjugés, stéréotypes et discriminations liés à l'âge. Il consiste à considérer les personnes âgées comme des individus de moindre valeur sur la base de la généralisation de clichés : les personnes âgées sont des dangers au volant, les coûts de la santé explosent à cause des personnes âgées, les personnes âgées votent de manière très conservatrice, elles sont incapables de changer et de s'adapter, etc. Ces représentations négatives conduisent à traiter les personnes âgées de manière différente en raison de leur âge. Elles sont parfois intégrées par les personnes âgées elles-mêmes, les conduisant à s'auto-déprécier (« à mon âge, je ne sers plus à rien ») ou à s'auto-limiter (« à mon âge, je ne peux plus apprendre à utiliser internet »).



dames du 2e © Yatoni Roy Cantu

De nombreux travaux montrent que l'âgisme est très fréquent et qu'il constitue une discrimination beaucoup plus acceptée socialement que le racisme et le sexisme. L'Eurobaromètre des statistiques de discrimination en Europe (2011) indique que le motif de discrimination le plus souvent mentionné est l'âge, suivi par l'origine ethnique. En Suisse, selon une enquête conduite en 2017, 28% des personnes sondées ont fait part de cas de stigmatisation liée à l'âge, contre 22% concernant les cas de sexisme et 12% pour les cas de racisme.

L'âgisme s'observe particulièrement dans le monde du travail (par exemple difficulté à retrouver un emploi à partir de la cinquantaine, formation continue non accordée aux employés à partir d'un certain âge) et dans le milieu des soins (par exemple non remboursement de certaines prestations médicales à partir d'un certain âge, prise de décision à la place des patient·e·s âgé·e·s « pour leur bien »). Il a des conséquences importantes sur la santé et l'estime de soi des personnes âgées. Les aîné·e·s ayant une vision négative de l'âge ont tendance à avoir de moins bonnes capacités mnésiques et une moins bonne santé comparativement aux personnes de leur âge et à développer plus de problèmes cardio-vasculaires. Une réduction de 7.5 ans de l'espérance de vie a également été constatée en comparaison avec des personnes présentant une vision plus positive de l'âge.

L'âgisme constitue un facteur de risque important de maltraitance. Il légitime en effet un certain nombre de comportements abusifs envers les personnes âgées (par exemple, infantilisation, réponse inadéquate ou absence de réponse aux besoins, utilisation abusive de biens ou de fonds, etc.).

La maltraitance, phénomène encore tabou

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2002), la maltraitance constitue « un acte isolé ou répété, ou un manque d'action appropriée, qui survient dans le cadre de toute relation dans laquelle il y a une attente de confiance et qui cause un dommage ou de la détresse à une personne âgée. Elle peut être de différentes formes : physique, psychologique/émotionnelle, sexuelle, financière, ou simplement refléter une négligence intentionnelle ou involontaire. »



A nos aînés © Lou Rembert Preiss

Selon un rapport de 2011 de l'Organisation mondiale de la Santé Région Europe, la maltraitance concernerait environ 20% des personnes âgées. Pour la Suisse, cela représenterait près de 300'000 personnes. La maltraitance survient le plus souvent à domicile (dans environ 80% des cas) et serait le plus souvent le fait de membres de la famille (conjoint, enfant adulte). La maltraitance se produit également en institution. Elle est souvent liée à des problèmes institutionnels (important taux de rotation du personnel, manque de formation et d'encadrement, travail centré sur la tâche, rôles et responsabilités mal définis, etc.). Les personnes âgées victimes de maltraitance taisent généralement ce qu'elles vivent, par peur des représailles ou par crainte de ne pas être crues.

Un dispositif de médiation spécifique

Le dispositif de médiation développé dans le cadre de ce projet est unique et novateur. Il se trouve en effet aux confins entre la médiation culturelle, la médiation scientifique et la communication scientifique.

Lors d'une première étape, réalisée en 2017 par La Source en collaboration avec l'ECAL, la mission a consisté à sensibiliser les jeunes réalisateurs et réalisatrices aux problématiques de la maltraitance et de l'âgisme afin qu'ils-elles puissent s'emparer de ces sujets et réaliser des documentaires proposant un regard neuf. Ils-elles ont été suivi-e-s et encadré-e-s tout au long de leur processus créatif : recherche de sujets et de lieux de tournage, choix de l'approche.

Dans le cadre du projet FNS Agora, il a été décidé de projeter les courts métrages dans des salles de cinéma, afin de valoriser l'expérience collective du film et de permettre au public de vivre une réelle expérience de cinéma, à la fois individuelle et collective. Le-la spectateur?trice est seul-e face à l'œuvre, mais il s'agit aussi d'une expérience collective où le dispositif est au centre. Le fait d'être plongé dans une salle obscure, dans des fauteuils confortables, rend le public extrêmement disponible tout en le maintenant captif, ce qui augmente la facilité à entrer dans le monde qu'on lui propose.



Absence © Alessandra Jeanneret

Lors de chaque projection, deux courts métrages sont présentés, afin d'apporter des éclairages différents et complémentaires, par exemple l'un ayant pour sujet l'amitié entre deux résidentes d'établissement médico-social et l'autre abordant la relation entre une jeune réalisatrice et son grand-père. A la suite de la projection, une discussion est engagée avec les chercheur-e-s, un-e ou plusieurs réalisateurs-trices et le public. Une des spécificités du projet réside dans le fait que la médiatrice est ici chargée de la modération. Son rôle consiste à faire des liens entre les différentes interventions du public, souvent basées sur une expérience personnelle ou des émotions surgies à la suite du visionnement des films. Elle donne la parole aux chercheur-e-s pour traiter de problématiques plus larges comme la représentation des personnes âgées dans la société ou encore la maltraitance. C'est lors de cette phase que le projet comporte une médiation à plusieurs dimensions, puisqu'il s'agit d'inciter le public à parler de son

ressenti face à un objet filmique, tout en communiquant un contenu scientifique.

Pour accompagner les projections-débats et nourrir la réflexion, du matériel de médiation spécifique a été développé dans le cadre du projet. Le public reçoit une brochure contenant une présentation des films, des informations sur le vieillissement, les discriminations liées à l'âge et la maltraitance, ainsi que des conseils pratiques et des adresses. Un dossier d'accompagnement a été élaboré sur le modèle du matériel pédagogique généralement mis à disposition dans le cadre de projections pour les écoles. Il est remis aux enseignant·e·s et aux animateur·e·s d'établissements médico-sociaux qui accompagnent les élèves et les résident·e·s lors des projections-débats intergénérationnelles. En plus des informations présentées dans la brochure, le dossier comprend des liens pour visionner les films, ainsi que des pistes d'activités pour préparer la rencontre et prolonger la réflexion à son issue.

Un projet qui se propage

Les premières projections-débats ont donné lieu à des réactions très positives de la part des participant·e·s, aussi bien au niveau du grand public que des professionnel·le·s de la santé et de l'éducation. Des demandes ont été adressées par des écoles et des associations de seniors concernant la possibilité de bénéficier de projections-débats au-delà de la période de soutien du projet par le FNS. Les chercheur·e·s explorent des pistes pour organiser des projections-débats dans d'autres cantons ou proposer des projections intergénérationnelles dans d'autres contextes, comme par exemple dans le cadre de maisons de quartier et de centres de loisirs.

?Bibliographie sélective

Abrams, D., Russell, P., Vauclair, M., & Swift, H. (2011). *Ageism in Europe: Findings from the European Social Survey*. London, UK.

De Jonckheere, C. (2011). Un regard sur la médiation culturelle du point de vue de la philosophie de l'esthétique. In *Regards sur la médiation culturelle à partir d'Article 27*. (pp.56-63). Bruxelles?: Article 27 asbl Pôle Bruxelles.

Maggioli, C., Castelli Dransart, D. A., Voélin S., Burnier D. & Lapierre S. (2018, Juin). Le rôle de l'âgisme dans les décisions relatives à la fin de vie chez la personne âgée. Présentation au 11ème Congrès international de la francophonie en gérontologie et gériatrie (CIFGG), Montreux (Suisse).

Lafortune, J.-M., & Antoniadis, A. (2015). Animer des populations de toutes les générations. *Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, 9, i.

Sethi, D., Wood, S., Mitis, F., Bellis, M., Penhale, B., Marmolejo, I. I., ... Kärki, F. U. (2011). *European report on preventing elder maltreatment*. Copenhagen, Denmark: Regional Office for Europe, World Health Organization.

World Health Organization (2002). *Toronto Declaration on the Global Prevention of Elder Abuse*. Geneva : WHO. Traduction libre.

[1] Le programme des prochaines projections sur [cette page de REISO](#).